

Point 28 – Réseau de transports collectifs urbains de l'agglomération nantaise - Evolution de l'offre lignes régulières à la rentrée de septembre 2014 et des tarifs au 1er juillet 2014 – Approbation

Groupe communiste – Robin SALECROIX (Nantes)

Madame la présidente, chers collègues,

La délibération qui vient de nous être présentée porte sur deux points, les évolutions de l'offre sur le réseau et sur les évolutions des tarifs au 1^{er} juillet.

Concernant l'évolution de l'offre sur le réseau de la TAN, je crois tout d'abord qu'il y a lieu de se féliciter d'une offre en régulière augmentation. Une augmentation de l'offre qui s'accompagne d'un accroissement de la fréquentation avec deux années de hausse d'environ 4%. Plus de 304 mille kilomètres supplémentaires à partir de la rentrée prochaine, ce sont des fréquences plus régulières, c'est un meilleur service offert aux habitantes et aux habitants de la métropole. Les réponses que nous apportons à cette hausse de la fréquentation montrent, s'il en était besoin, la pertinence de notre réseau de transport collectif et la pertinence des choix fait précédemment dans cette assemblée. Choix volontaristes de lignes de transports en site propre, de mise en œuvre du *chronobus* dont on mesure le succès aujourd'hui et enfin d'accompagnement de la mise en service du tram-train Nantes-Châteaubriant. C'est là le souci marqué de notre volonté commune d'une métropole attractive et dynamique, d'une métropole responsable offrant des alternatives crédibles à la voiture.

Du reste, le groupe des élus communistes entend défendre cette politique de développement des transports en commun que nous souhaitons ambitieuse, en poursuivant les investissements nécessaires à l'extension de notre réseau. De ce point de vue, les annonces du premier ministre, Mr Manuel Valls, concernant le plan d'économie, pour ne pas dire d'austérité de 50 milliards d'euros dont 11 milliards pour les collectivités locales sur 3 ans n'a rien de rassurant quant à nos capacités d'investissement que nous souhaitons pourtant offensives. De même la nouvelle hausse de la TVA passant de 7 à 10% en janvier dernier est encore une charge supplémentaire imputée à notre collectivité.

D'autre part des investissements conséquents ont été engagés pour la connexion des lignes 1 et 2, ils devront se poursuivre pour répondre aux besoins grandissants des déplacements dans l'agglomération, notamment de périphérie à périphérie. Nous devons aussi comme l'a rappelé précédemment le groupe communiste veiller à l'optimisation et à la préservation des emprises ferroviaires que ce soit sur l'île de Nantes ou dans le bas Chantenay. Nous tenons aussi beaucoup au lancement d'une étude propre à la réouverture de la ligne Nantes-Carquefou ou encore à la desserte des grands équipements d'agglomération, je pense notamment au futur CHU.

L'attractivité du réseau TAN, nous le savons, passe par la complémentarité des offres, l'amélioration des dessertes sur l'ensemble de la métropole que ce soit en termes de maillage ou de fréquence. Mais cela doit impérativement être accompagné d'une politique tarifaire avec la même attractivité et la même cohérence.

Les évolutions tarifaires proposées aujourd'hui préservent en partie le pouvoir d'achat des moins de 26 ans et des retraités plus de 60 ans non imposables, mais actent malgré tout une nouvelle hausse des prix parmi bien d'autres pour des populations souvent fragilisées par la crise.

En 2010, cette assemblée a voté le principe d'une évolution du dispositif de tarification sociale, dont un des objectifs était notamment de cibler l'ensemble des ménages et individus en situation de précarité (travailleurs précaires et étudiants par exemple).

Les élus communistes souhaitent dans cette même logique rappeler leur volonté de mise en œuvre d'une nouvelle tarification solidaire comme nous nous y sommes engagés dans notre programme. C'est aussi tout le sens d'un appel local réunissant de nombreuses organisations de jeunesse et étudiantes dont je me fais ici le relais demandant des tarifs adaptés à la situation des jeunes. Nous devons les entendre.

Face aux difficultés de bon nombre de nos concitoyens, notamment des plus jeunes en première ligne face à la crise nous sommes attachés à ce que le tarif –de 26 ans soit appliqué aux ménages non imposables et à ce que la carte tempo soit étendue aux étudiants boursiers. Nous devons ensemble, malgré les contraintes qui pèsent sur les collectivités et que je viens d'évoquer avoir le souci du service rendu aux usagers, d'évolution et d'amélioration de notre réseau tout en appliquant une tarification juste et accessible.

Je vous remercie de votre attention.